



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 5 juillet 2022

GESTION DE L'EAU - LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

Mesures de limitation

Compte tenu de l'état de la ressource en eau, le préfet de la Charente-Maritime prend les mesures de limitation des usages de l'eau suivantes :

Mesures nouvelles à compter du mercredi 6 juillet 2022, 08h :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
SAINTONGE	Boutonne supra	Hors Alerte + mesures préventives interdiction des prélèvements pour l'irrigation de 12h00 à 19h00
	Arnoult Seudre aval et moyenne	Hors alerte
DORDOGNE	Isle bassin aval	Alerte renforcée interdiction des prélèvements pour l'irrigation 5 jours sur 7 : lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

Mesures reconduites :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
COGESTEAU	Né	Mesures préventives taux hebdomadaire restreint : 10 % maximum du volume autorisé estival
	Aume-Couture	Mesures préventives taux hebdomadaire restreint : 7 % maximum du volume autorisé estival
SAINTONGE	Gères-Devise	Alerte volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival)
	Antenne-Rouzille	Alerte le volume hebdomadaire est limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival)
EPMP	Marais Sèvre Niortaise (MP 5,3)	Alerte Réduction de 50 % du volume fractionné à la semaine
	Curé, marais Nord Aunis et Mignon-Courance	Alerte renforcée interdiction des prélèvements à usage d'irrigation sauf cultures dérogatoires accordées

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

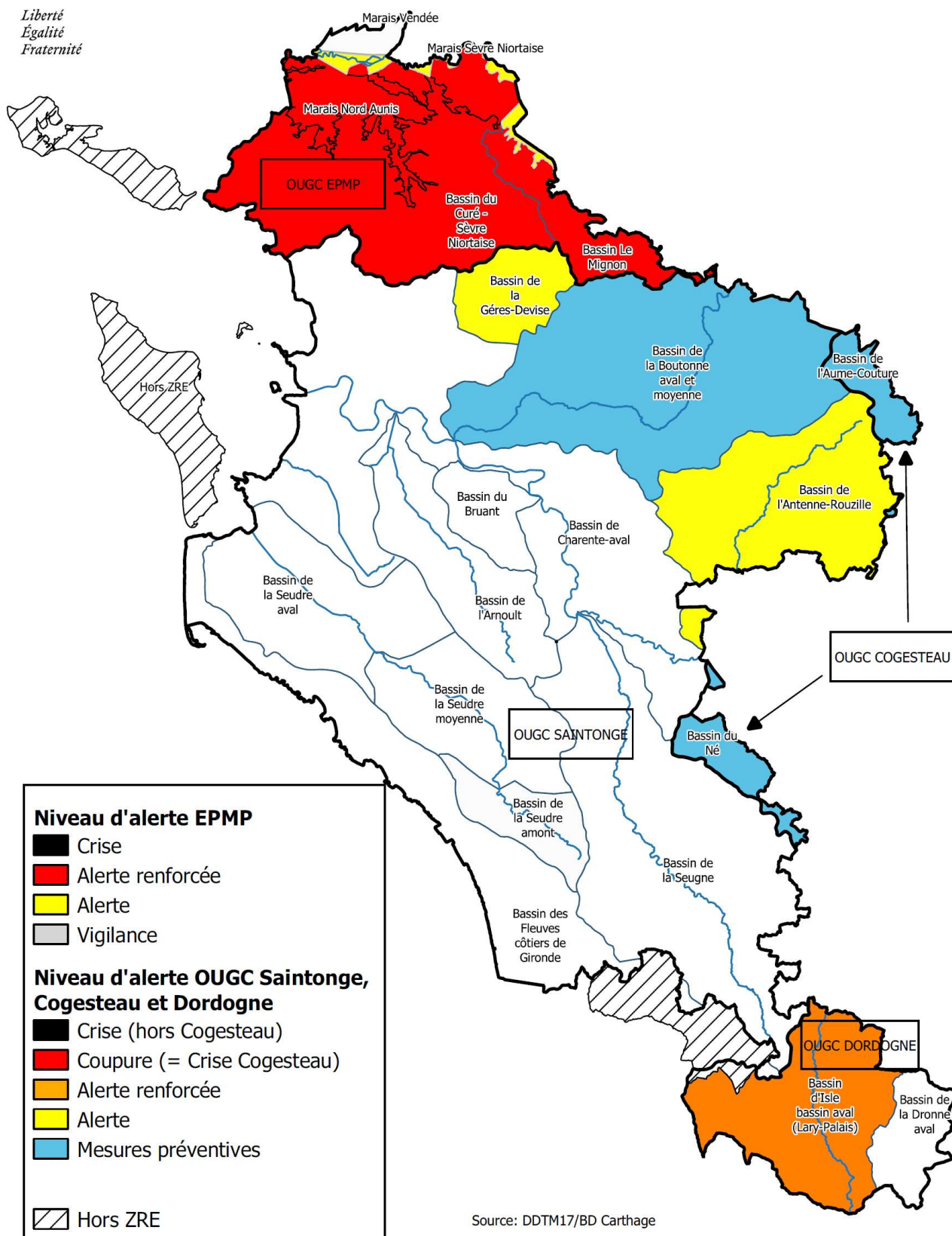
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gestion quantitative de l'eau Situation des bassins de Charente-Maritime au 06 juillet 2022



Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)